moins d'atouts dans notre jeu et de renseignements que dans le cas du fleuve Columbia. A qui la faute? C'est la faute des députés d'en face. Pendant une quinzaine d'années, nous avons stimulé l'expansion économique du Nord, mais ce n'est que depuis deux ans que nous nous inquiétons des effets du développement industriel sur son écologie. Après 15 ans, nous n'avons pas encore de règlements sur l'utilisation des terres dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Les ministres nous entretiennent de ce que le gouvernement a accompli. Monsieur l'Orateur, essaie-t-on de nous jeter de la poudre aux yeux? On a suffisamment berné les Canadiens. Considérons les choses en face. Le fait est que nous ne sommes pas suffisamment renseignés sur les problèmes que nous allons rencontrer dans le Nord.

On a parlé de la région des plaines Old Crow où les indigènes se suffisent à eux-mêmes. Si nous faisons cesser la migration des caribous dans cette région, ce sera un désastre pour ses habitants. Il paraît que chacun d'eux peut utiliser jusqu'à 25 caribous par année et dans le reste de la région, on parle de cinq caribous par année. Environ 150,000 de ces rennes sont migrateurs. Si l'aménagement du pipe-line met obstacle à leurs allées et venues, toute la population de la région va en subir les conséquences.

Faute de temps, nous n'avons pu recueillir tous les renseignements voulus. C'est pourquoi j'exhorte le gouvernement à redoubler ses efforts de recherche. Les ministères doivent collaborer plus que jamais. Nous devons même, au besoin, nous renseigner auprès des autres pays sur les répercussions des pipes-lines et des routes sur les animaux migrateurs. Dans le cas contraire, nous aboutirons peut-être à un autre désastre écologique de l'ordre de celui du delta du Mackenzie, suscité par la construction du barrage de la rivière de la paix.

J'aurais aimé aborder bien d'autres points, monsieur l'Orateur, mais je crois que nous avons eu un excellent débat. Nous avons dit ce que nous pensions de la question. C'est au moins au début. J'espère que nous aurons d'autres occasions, d'ici quelques semaines et quelques mois, d'examiner en détail les programmes et projets annoncés par les ministres qui ont pris part au débat cet après-midi.

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): Comme il est 5 heures, en conformité de l'article 58 (11) du Règlement, les délibérations sur la motion sont terminées.

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je demande le consentement unanime de la Chambre afin d'annoncer une petite nouvelle.

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): Y consent-on?

Des voix: D'accord.

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'apprends à l'instant que l'on prend des arrangements en vue de la visite à Ottawa d'ici deux semaines des présidents de sept des principaux producteurs de la côte nord de l'Alaska, qui doivent nous rencontrer, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) et moi-même, à titre d'intermédiaires entre le gouvernement et l'industrie, comme il est établi dans les principes directeurs émis par le gouvernement en août 1970. Nous espérons tenir cette réunion d'ici deux semaines, peut-être le 22 mars.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. McCutcheon: Monsieur l'Orateur, avant que nous levions la séance, j'aimerais demander au whip du gouvernement ou au leader du gouvernement à la Chambre quels travaux sont prévus pour lundi.

M. Francis: Monsieur l'Orateur, nous passerons aux travaux dont le président du Conseil privé nous a dressé la liste jeudi, et qu'on retrouvera à la page 4168 du hansard. Sauf erreur, le premier article est la mesure sur l'emballage et l'étiquetage.

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): A l'ordre. La Chambre s'ajourne à 2 heures lundi 15 mars 1971, en conformité de l'article 2 (1) du Règlement. La présidence a entendu bien des députés exprimer leur détermination arrêtée de sauvegarder nos libertés politiques et économiques. Je serais tenté de proposer la consécration de ces sentiments dans un engagement solennel envers le Canada, qui pourrait être récité à l'ouverture de nos séances quotidiennes. Je souhaite une bonne fin de semaine à tous.

(La séance est levée d'office à 5 heures, conformément au Règlement.)